



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2025

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE
DE FORCALQUIER

Délibération n°2025-15

15 AVR. 2025

Thème : BUDGET ET FINANCES 7

Objet : Demande de subvention pour le spectacle en plein air Rodéo

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'an deux mille vingt-cinq le quatre du mois d'avril, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 28 mars 2025 s'est réuni à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

Membres en exercice : 29 Membres présents : 23 Pouvoirs : 6 Suffrages exprimés : 29

Étaient présents :

David GEHANT, maire ; Emmanuel LUTHRINGER, adjoint ; Thomas CHERBAKOW, adjoint ; Sylvie SAMBAIN, adjointe ; Charlotte SOULARD, adjointe ; Karima COEURET, adjointe ; Jean- Pierre GEORGE, adjoint ; Sandrine LEBRE, adjointe ; Jacqueline VILLANI, conseillère municipale ; Didier MOREL, conseiller municipal ; Francine GIAY- CHECA, conseillère municipale ; Gérard PETEY, conseiller municipal ; Caroline MASPER, conseillère municipale ; Michel DALMASSO, conseiller municipal ; Elodie OLIVER, conseillère municipale ; Aurélie ANNEQUIN, conseillère municipale ; Jérémie DENIER, conseiller municipal ; Danièle KLINGLER, conseillère municipale ; Jean- Michel GRES, conseiller municipal ; Charles DANNAUD, conseiller municipal ; Lorraine PRUNET, conseillère municipale ; Lisa MARCEL, conseillère municipale ; Adrien NIMSGERN, conseiller municipal.

Étaient représentés :

M. Michel CHAPUIS, conseiller municipal donne procuration à Mme Sylvie SAMBAIN
M. Rémy ROTA, conseiller municipal donne procuration à M. Jérémie DENIER
Mme Virginie FAYET, conseillère municipale donne procuration à M. Michel DALMASSO
Mme Morane SOULIE, conseillère municipale donne procuration à M. David GEHANT
M. Fabien JOURDAN conseiller municipal donne procuration à Mme Karima COEURET
M. Geoffroy GONZALEZ, conseiller municipal donne procuration à Mme Lorraine PRUNET

Absents excusés :

Michel CHAPUIS, Rémy ROTA, Virginie FAYET, Morane SOULIE, Fabien JOURDAN, Geoffroy GONZALEZ

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Madame Elodie OLIVER a été désignée à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT la politique culturelle menée par la commune ;

CONSIDERANT la volonté de créer des événements à caractère culturel sur le territoire et de proposer des spectacles pluridisciplinaires ;

VU le plan de financement établi tel que proposé ci-dessous :

PLAN DE FINANCEMENT SPECTACLE RODEO			
DEPENSES	€ TTC	FINANCEMENT	€ TTC
Prestation artistique	7 588 €	Région Sud	4 000 €
Prestation technique	3 613 €	Département	2 000 €
Accueil artistes	150 €	Autofinancement	5 351 €
Total TTC	11 351 €	Total TTC	11 351 €

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE :

- D'adopter le plan de financement ci-dessus détaillé pour un montant global prévisionnel de 11 351 € ;
- De solliciter les financements indiqués dans le plan de financement ainsi que toutes autres contributions complémentaires susceptibles de s'y rajouter dans le respect de l'enveloppe globale subventionnée ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal à effectuer toute démarche consécutive à cette décision et pour les élus ayant reçu délégation, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
David GEHANT



Acte publié le :